

BP CMA

CONDUCTEUR DE MACHINES AGRICOLES

(CODE RNCP 37024)



Présentation générale :



Le Brevet Professionnel (BP) forme des professionnels polyvalents dans le secteur agricole, qualifiés dans l'utilisation de matériels pour la production, la manutention, le stockage, le conditionnement et la transformation de produits agricoles. Ils sont également compétents dans la gestion d'équipes, l'organisation du travail, la maintenance de matériel, et la sécurité au travail, avec une sensibilité aux exigences de qualité et aux spécificités du travail mécanisé avec le végétal. Le titulaire du BP peut exercer dans diverses structures telles que des exploitations agricoles, coopératives, entreprises de travaux agricoles tel que les CUMA.

Objectifs :



L'objectif est d'être capable d'organiser des chantiers de travaux agricoles, préparer le matériel et les équipements nécessaires à la réalisation des chantiers, réaliser des travaux mécanisés en tenant compte de la transition agroécologique et du respect de l'environnement ainsi que d'assurer la maintenance du matériel et équipements et également d'effectuer le suivi du matériel et des fournitures. Les débouchés professionnels sont : conducteur d'engins agricole en ETA, CUMA et exploitation agricole. Formation de niveau 4.

Modalités pédagogiques :



- Alternance : présentiel et périodes en milieu professionnel.
- Accompagnement individualisé
- Interventions de professionnels
- Visites pédagogiques, plateaux techniques
- Mises en situation professionnelle

Pré-requis



- Avoir au moins 15 ans et 1 jour
- savoir parler et écrire français
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 de l'éducation nationale ou ministère de l'agriculture : CAP, CAPA, BEPA, BPA, BEP
- Etre motivé, volontaire et dynamique
- Avoir signé un contrat d'apprentissage sur 24 mois avec un employeur
- Entrée sous condition d'un entretien favorable et d'un test de positionnement.

Durée de la formation :



- Alternance sous statut apprentissage
- 24 semaines de 35h en centre de formation / 2 ans
- 61 semaines en entreprise / 2 ans
- 5 semaines de congés payés par an
- Rémunération selon l'âge et le niveau du diplôme

Modalité d'évaluation



Evaluation tout au long de la formation en 6 Unités Capitalisables (5 UC)+1 UCAR (fenaison)



Public concerné et statut possibles



- Contrat d'apprentissage
- Effectif de 12 par classe

Suivi de l'action



Emargements journaliers élèves/formateurs et attestation de suivi

Contenu de la formation :



Modules généraux :

- Conduire en sécurité des tracteurs et des machines agricoles
- Connaître les principaux outils d'aide à la conduite
- Savoir utiliser, régler et entretenir le matériel de culture et de récolte
- Assurer l'entretien et la maintenance du tracteur
- Travailler les métaux
- Savoir gérer et suivre les chantiers

Modules professionnels :

- Entretien et Maintenance courante des tracteurs et automoteurs
- Conduite, réglages et entretien des machines agricoles
- Réalisation de travaux mécanisés
- Hygiène et sécurité
- Organisation du travail et gestion du parc matériel

Les + de la formation :



- CACES
- Formation SST
- Certiphyto

Poursuite d'étude :



- BP (Brevet Professionnel)
- CQP (Contrat de Qualification Professionnelle)
- CS (Certificat de Spécialisation)

Accessibilité :

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite



Nos locaux :

2 ateliers pédagogiques

1 plateau technique

2 salles informatiques

170 places en internat

Un foyer / une salle de musculation / une bibliothèque

Mobilité : train + navette en car

Service : participer aux rangements des salles, ateliers, self, chambres

développement du savoir être

Vie résidentielle : animations, écoute



Les tarifs 2024 sont disponibles sur notre site internet

